

Réf: Dossier 298846

## Avis de constitution

### SOCIETE « AQUA- ENVI CLEAN »

Siège ANGRE CHATEAU EXTENSION, Lot 249, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AQUA- ENVI CLEAN »

Objet : Nettoyage des plans d'eau-Etudes Environnementales-Conseils-Prestations diverses-(BTP, Assainissement etc....)-Import-Export-Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ANGRE CHATEAU EXTENSION, Lot 249, Ilot ND

Dirigeant(s) M COULIBALY MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01475 du 05/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17575/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

